

MAIRIE

ÉGALITÉ

TERNITÉ

À LA DÉCOUVERTE

de vos élus P.4

ENTRETIEN

avec le Maire p.6

ÉCOLES

Améliorations dans les écoles p.8



“ Le Mot du MAIRE

Chers Turbiasques,

Je souhaite dans un premier temps vous remercier pour la confiance que vous nous avez renouvelée le 15 mars 2020, en nous réalisant avec un score sans appel qui m'honore.

L'année 2020 aura été d'une rare intensité, marquée par la pandémie, un confinement difficile et rythmée par des protocoles sanitaires fluctuant selon les chiffres des contaminations ; année marquée aussi par la tempête Alex avec ses victimes et ses dégâts.

Pendant cette année 2020, vous avez fait preuve de résilience, d'un comportement exemplaire face au virus (ce qui nous a permis d'éviter le pire), de solidarité et de générosité envers nos vallées ; je vous en remercie très sincèrement.

Je tiens à remercier aussi le CCAS toujours en première ligne, la Police Municipale, les services techniques, administratifs et scolaires, toujours à l'écoute des Turbiasques. Présent auprès d'eux, je me suis rendu compte de leur engagement et j'en suis très fier.

J'ai aussi une pensée pour nos commerçants : ceux qui sont restés ouverts sans compter leurs heures pour servir les Turbiasques et ceux qui ont cessé toute activité par obligation. Nous les avons accompagnés le mieux possible et nous continuerons à le faire tant que nécessaire.

Comme je vous l'ai déjà dit, nous avons vécu une année particulière, car nous n'avons pu réaliser un certain nombre d'investissements.

Je considère 2020 comme une année perdue, la gestion de la Covid-19 ayant investi tout notre énergie et notre temps.

Chers Turbiasques, à cause de cette pandémie mon mandat ne durera effectivement que 5 ans ; n'ayez aucune inquiétude, je tiendrai mes promesses, le programme soumis avec mon équipe sera tenu. Bien évidemment, les priorités seront revues, voire décalées, car il faudra tenir compte des dépenses auxquelles nous avons dû faire face et nous ferons tout notre possible pour rattraper le retard.

Dès le début du trimestre, sera livré le parking public des villas Augusta de 60 places ce qui permettra une amélioration du stationnement en centre-ville. Quant à la couverture partielle de l'aire de jeux Place Neuve, livrée également à la même période, elle apportera un peu de fraîcheur aux enfants et à leurs parents.

Au cours de ce trimestre, nous aurons également la livraison de la nouvelle caserne de pompiers tant attendue ; ils pourront de ce fait travailler dans de meilleures conditions, ils le méritent tant.

Le nouveau stand de tir sera opérationnel premier semestre 2021 ainsi que le nouveau Centre d'entraînement de l'AS Monaco.

N'oublions pas, le virus circule toujours. Continuons de respecter les gestes barrières.

Restez attentifs et prenez soin de vous.

Directeur de la publication: Jean-Jacques RAFFAELE
Rédaction: Kevin RACLE
Conception-réalisation: Dimension Monaco
Crédit photos: tous droits réservés à la commune de La Turbie sauf mentions contraires ©Macrovector et ©Jcomp Freepik (p.9)
Imprimeur: Graphic Services
Avenue Albert II Le Copori
98000, Monaco
Nb d'exemplaires: 3 000

Mairie de La Turbie
1, avenue de la Victoire
06320 La Turbie
04 92 41 51 61

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h00 & 14h00 à 17h00
(fermée le samedi).
www.ville-la-turbie.fr
accueil@ville-la-turbie.fr

Suivez les actualités sur les comptes officiels:
f @VilleLaTurbie
t @la_turbie
@ @la_turbie

SOMMAIRE

À LA DÉCOUVERTE DE VOS ÉLUS	4
Bilan Covid-19	5
ENTRETIEN AVEC LE MAIRE	6
AMÉLIORATIONS DANS LES ÉCOLES	8
Coup d'œil sur cette année 2020	10
Création de la bretelle de Beausoleil	12
Projet Pôle Sécurité	13
Concession	13
Plan Transports	15
Travaux Mairie	16
La nouvelle équipe du C.C.A.S.	16
Tribunes Libres	17
Infos pratiques	18
État Civil	18
Agenda	19

Jean-Jacques Raffaele

Votre Maire





À LA DÉCOUVERTE DE VOS ÉLUS

La liste « La Turbie, c'est vous », menée par Jean-Jacques Raffaele réélue avec 76,35 % des voix

Le 15 mars dernier, les Turbiasques ont élu la liste conduite par le maire sortant Jean-Jacques Raffaele. « La Turbie, c'est vous » a recueilli 76,35 % des suffrages et donc vingt et un sièges au sein du conseil municipal. La liste « Ensemble pour La Turbie » a obtenu quant à elle deux sièges.

Après plusieurs semaines de confinement liées à l'épidémie de la Covid-19 et en raison des mesures sanitaires mises en place, c'est à huis clos et dans le respect des distanciations physiques que le conseil municipal s'est réuni. Retransmise en direct sur les réseaux sociaux de la commune, cette séance a permis d'installer officiellement chaque conseiller municipal.

MAIRE

Jean-Jacques RAFFAELE
4^{ème} Vice-Président de la CARF
1^{er} Vice-président du SIVoM de Villefranche-sur-Mer

ADJOINTS

Liliane CLOUPET
1^{er} Adjoint - Affaires Scolaires, Petite Enfance et Jeunesse, Etat Civil
Déléguée SIVOM

Gérard SEVEON
2^{ème} Adjoint - Travaux, Affaires Foncières et Urbanisme
Délégué Titulaire SDEG
Délégué Suppléant SICTIAM

Sandrine PENTA
3^{ème} Adjoint - Sport, Vie Associative, Action Sociale et Solidarité
Vice-Présidente du CCAS

Daniel CANDELA
4^{ème} Adjoint - Sécurité Civile et Environnement

Annick CHAMPION
5^{ème} Adjoint - Culture, Tourisme, Patrimoine, Transports, Protocole et Communication
Administrateur du CCAS

Bernard TAPIERO
6^{ème} Adjoint - Finances et Affaires Juridiques
Conseil Communautaire suppléant de la CARF

CONSEILLERS MUNICIPAUX ET DÉLÉGATIONS

Achim HERGET
Délégué aux Fêtes, Cérémonies Patriotiques ou Civiles, Voirie, Travaux quotidiens
Élu chargé des questions de défense
Délégué Suppléant SDEG

Hélène GROUSELLE
Déléguée aux Relations extérieures et Mécénat

Valentin LOPEZ
Délégué aux Relations avec les commerçants et professions sociales, médicales et paramédicales

Laure CHIBANE
Déléguée au Patrimoine bâti et historique

Brigitte ALBERTINI
Conseillère Communautaire titulaire à la CARF

Christine RAYNAUD GRITELLA

Brigitte TAPIERO
Administrateur du CCAS

Philippe MATZ
Administrateur du CCAS

Bernard GELB

Elisabeth DOMINICI
Administrateur du CCAS

Catherine BARRA
Administrateur du C.C.A.S.

Michael IMPAGLIAZZO

Alexandre FREU
Délégué Titulaire SICTIAM

Bruno LOPEZ
Démission pour raisons personnelles

Sonia BARBANERA
Remplaçante de Bruno LOPEZ

CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION

Jean-Philippe GISPALOU
Bernadette KERAUDREN



CE QUE CELA A COÛTÉ À LA COMMUNE

L'année 2020 a très largement été marquée par la crise sanitaire. Touchant l'ensemble du pays, elle n'a pas épargné la commune qui a dû gérer la situation et procéder à de nombreux investissements afin de contrer la propagation de la Covid 19.

Depuis mars 2020, ce n'est pas moins de 103 703,30 € qui ont été dépensés. Une somme conséquente, mais nécessaire pour les Turbiasques.

ACHAT DE MASQUES

Très rapidement, la mairie a fait l'acquisition de près de 9 000 masques, distribués gratuitement et directement chez soi, à l'ensemble de la population. Pour ceux qui n'avaient pas pu les récupérer, une seconde distribution a été organisée quelques jours plus tard. Celle-ci faisant suite à l'arrêté pris par le maire rendant le port du masque obligatoire le long de la principale voie de circulation du centre ville. Un arrêté qui n'a jamais été levé.

CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC

Tout au long de cette crise, les services de la mairie ont continué de fonctionner : le Centre Communal d'Action Sociale a notamment multiplié les actions en faveur des personnes âgées et isolées, leur rendant visite et leur apportant des repas.

La police municipale a veillé au respect des mesures sanitaires, les agents des services techniques sont toujours restés sur le terrain et dans les bureaux, l'accueil des administrés a toujours été garanti.



↳ Prise de température dans les écoles



↳ Le gérant du Casino de La Turbie, Jeremy ROSSI a redoublé d'efforts pour offrir aux Turbiasques un service continu pendant le confinement.

DES COMMERÇANTS ACCOMPAGNÉS

Le confinement a mis en difficulté bon nombre de commerçants, en particulier les restaurateurs.

Pour les soutenir, la commune a pris des mesures exceptionnelles, à savoir :

- > Exonération des droits de terrasse et d'occupation du domaine public
- > Extension des terrasses quand cela a été possible (afin de concilier réouverture et respect des règles sanitaires)
- > Fourniture de masques et visières de protection ainsi que de gel hydro-alcoolique
- > Exonération des 2/3 du paiement de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) - secteur restauration & événementiel - qui ont été obligées de cesser leur activité
- > Zone bleue gratuite
- > Extension de 1/2 heure à 1 heure de la gratuité du parking Banville
- > Exonération des loyers au prorata pour ceux qui ont des baux
- > Campagnes de communication pour privilégier le « consommer local »

TOUTES CES ACTIONS ONT PORTÉ LEURS FRUITS.



LA TURBIE
CONSSOMONS LOCAL
Faisons vivre notre commerce
Mairie de La Turbie
Avenue de la Victoire,
06320 La Turbie
www.ville-la-turbie.fr
@VilleLaTurbie @La_Turbie



QUESTIONS À JEAN-JACQUES RAFFAELE MAIRE DE LA TURBIE

« Il va falloir faire en 5 ans ce que j'avais prévu de faire en 6 ans. »

Un an ou presque après sa réélection pour un second mandat consécutif, le point avec le Maire, Jean-Jacques Raffaele. Une année dédiée à la lutte contre la crise de la Covid-19. Si celle-ci a freiné bon nombre de projets, que les Turbiasques ne s'inquiètent pas, les engagements du programme seront respectés et les projets présentés verront le jour.

L'année a été marquée par de nombreux événements, le premier a été votre réélection en mars dernier. Est-ce que le résultat de ces élections vous satisfait pleinement ?

C'est un score, sans appel, qui nous oblige aussi mais nous donne une grande légitimité. Nous avons d'ailleurs obtenu 21 des 23 sièges au conseil municipal. Je ne peux qu'en être fier. Même si notre opposant a, de manière totalement irrespectueuse, remis en question le résultat de ces élections, le tribunal l'a débouté de ses affirmations. Le plus important pour moi, c'est que les Turbiasques ont continué de nous faire confiance.

Quelles ont été vos priorités dès le début de votre second mandat ?

Malheureusement, dès le lendemain de mon élection, nous avons dû réorganiser l'ensemble des services administratifs en urgence et mettre en place des équipes d'astreinte afin de se plier aux nouvelles règles du Gouvernement et à ce premier confinement, inédit pour tout le monde. C'était une première journée et des premières semaines éprouvantes pour tout le monde.

Comment la commune a-t-elle géré cette crise sanitaire inédite ?

C'était, et c'est encore, un travail de tous les instants. Très vite, j'ai créé une équipe, avec des compétences spécifiques, afin de répondre aux urgences de la situation

et de mettre en place des stratégies pour protéger la population turbiasque. Cette équipe se réunissait autant que nécessaire par visioconférence. Nous avons pris des décisions difficiles, mais pour le bien des habitants. Nous nous sommes mobilisés pour la désinfection des rues, la recherche active et l'achat de masques et gel hydro-alcoolique, la fabrication de visières pour le personnel de santé, la protection de nos enfants et le contact permanent avec nos commerçants. Même si nous avons été touchés, comme toutes les villes de France, La Turbie a réussi à gérer cette situation inédite avec pragmatisme, discipline et efficacité.

En quoi la mairie peut-elle continuer d'agir concrètement dans le cadre de la lutte contre cette pandémie ?

Il faut savoir que dès le lendemain de la levée du premier confinement, j'ai pris un arrêté rendant le port du masque obligatoire dans les zones commerçantes. Cet arrêté, je ne l'ai jamais levé. On agit pour gérer au mieux la situation et aider ceux qui sont les plus impactés par cette crise. Je pense notamment à nos restaurateurs qui ne peuvent toujours pas rouvrir leurs portes. Nous faisons tout notre possible pour les aider financièrement en essayant d'anticiper au maximum. À la cantine aussi, nous avons anticipé les choses bien avant la mise en place du protocole sanitaire du gouvernement avec le respect de la distanciation et le non-brassage des classes.

Est-ce que d'autres dossiers ont été freinés par conséquent ?

Ils ont été freinés par la force des choses. C'est très compliqué de mettre en place des réunions, d'être en contact avec les services de l'État. Je rappelle qu'il y a cette pandémie, mais aussi la tempête Alex qui a monopolisé les services de l'État. De ce fait, il y a certains dossiers qui sont momentanément en attente. Pour autant, on a assuré le quotidien et lancé des investissements. J'ai toute confiance. Cela va repartir.

Malgré tout, la vie continue et plusieurs projets doivent voir le jour.

Il y a l'ouverture du parking des Villas Augusta qui devrait être effectif avant cet été, ainsi que la nouvelle zone d'ombre dans le jardin d'enfants. On travaille également sur plusieurs études : la modification du Plan Local d'Urbanisme continue d'avancer, les études de faisabilité du parking sous le stade se poursuivent. On avance de ce côté-là en tâchant de ne pas trop perdre de temps.

Vous l'avez dit, avec cette crise, vous considérez votre mandat amputé d'une année. Qu'est-ce que cela change pour vous ?

Quand on est élu maire, on est de suite dans l'action. On doit tout faire afin de respecter le programme pour lequel nous avons été élus. Forcément, la crise de la Covid a freiné notre marche en avant. Je ne dis pas que c'est une année blanche, parce que nous avons tout de même fait des investissements, mais effectivement, nous n'avons pas pu entrer en action dès le premier jour et démarrer les projets qui nous animent. Il va falloir faire en 5 ans ce que j'avais prévu de faire en 6 ans. Que les Turbiasques ne s'inquiètent pas, les engagements du programme seront respectés.

Concernant la Villa Augusta, l'heure est au bilan.

Le bilan est excellent et la vie y est agréable. La Villa Augusta est parfaitement bien

intégrée dans ce que l'on appelle la greffe urbaine. Cela a permis à 68 familles de se loger à La Turbie en bénéficiant de loyer modéré ou en achetant à un prix défiant toute concurrence. Ces familles, qui consomment à La Turbie, permettent aussi à nos commerçants de vivre. C'était pour nous impératif.

En plus de cela, les locaux qui étaient dits commerciaux ont trouvé preneurs puisqu'il y a aujourd'hui un notaire et un cabinet de kinésithérapie. Pour moi, l'objectif est atteint à 100 %.

Comment jugeriez-vous la place de La Turbie au sein de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française ?

Il n'y a pas de hiérarchie. Nous sommes la 4^{ème} commune de la CARF en terme de population, mais cela ne change en rien l'entente entre les communes. À la CARF, le maître mot est solidarité. Néanmoins,

nous avons un rôle particulier à jouer grâce à notre position géostratégique et notre histoire commune.

Justement, quel lien entretient La Turbie avec la Principauté de Monaco ?

Les liens avec l'Etat monégasque ont toujours été des liens privilégiés et le resteront. Aujourd'hui, malgré cette année difficile, nos relations sont au beau fixe. Même si certains dossiers ont été repoussés, tout va reprendre. Je pense notamment au centre d'entraînement de l'AS Monaco Football. Avec nos interlocuteurs monégasques, nous nous fixons des objectifs afin de reprendre nos discussions là où elles s'étaient arrêtées et nous tourner ensemble vers l'avenir.



Construction Villa Augusta



DES AMÉLIORATIONS AU PROFIT DES ENFANTS



Si la crise de la Covid-19 a perturbé et modifié certaines habitudes au sein des écoles (élémentaire et maternelle) de la commune, plusieurs changements importants ont été apportés afin d'améliorer les conditions d'apprentissage pour les enfants, d'encadrement et d'enseignement pour le personnel scolaire.

L'épidémie qui sévit depuis un an maintenant a bouleversé bon nombre de nos habitudes. À commencer par celles dans nos écoles. Afin de respecter chacun des protocoles sanitaires mis en place tout au long de cette pandémie, il était nécessaire de se réorganiser. Si en juin, les écoles avaient rouvert sans cantine, en septembre, tout avait été repensé afin d'assurer un service normal, dans le respect des distanciations physiques et des mesures d'hygiène.

Pour y arriver, les 140 élèves des classes élémentaires qui déjeunaient auparavant à l'école, ont été installés dans la salle polyvalente. Il a fallu y aménager une arrière-cuisine pour garantir la chaîne du froid. Pour le côté ludique, des cercles sont dessinés chaque jour autour des assiettes. L'objectif? Que chaque enfant respecte les distanciations avec ses camarades.

DES MENUS BIO À LA CANTINE

Depuis le 19 janvier, la cantine de La Turbie s'est mise à l'heure du bio. Dorénavant et chaque semaine, un repas est composé de produits issus de l'agriculture biologique de l'entrée au dessert (*hors pain*):

- > Tous les fromages du mois (ou les laitages en guise de fromage) sont bio
- > Tous les desserts du mois sont bio (avec une tolérance de 2 à 3 desserts non bio par mois : glace, pâtisserie, crêpe, etc.).

Le repas bio hebdomadaire n'est jamais à jour fixe et peut également être végétarien.

Les menus intègrent :

- > Chaque semaine un repas végétarien afin de se conformer à la loi EGALIM
- > Des fruits et des légumes de saison en privilégiant des approvisionnements locaux (Alpes-Maritimes) ou régionaux (Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- > Des poissons issus de la pêche durable MSC
- > Des substitutions végétariennes à la viande et au poisson

Des améliorations qui permettent au restaurant scolaire de la Turbie de répondre d'ores et déjà aux critères de la Loi EGALIM qui imposera aux restaurants scolaires à partir du 1er janvier 2022 une part au moins égale à 50 % de produits alimentaires qui répondent à au moins un des critères de qualité comme :

- > Les produits issus de l'agriculture biologique (à hauteur de 20 % minimum)
- > Le Label Rouge
- > L'appellation d'origine (AOP)
- > L'indication géographique (IGP)
- > La mention « issu d'une exploitation à Haute Valeur Environnementale » (HVE2)

UNE AUGMENTATION DU NOMBRE DE LAVABOS

Côté élémentaire, d'importants travaux ont transformé les lieux ces dernières années. Les derniers en date concernent les seize nouveaux lavabos installés dans la cour. Les enfants peuvent ainsi se laver les mains plus régulièrement et sans faire la queue. Un gain de temps non négligeable mis au profit de l'enseignement.

Du côté des maternelles, les petites sections disposent désormais d'un dortoir contigu à la salle de classe. Ce dernier a été aménagé avec des petits lits superposés qui offrent 36 couchages. De quoi garantir davantage de confort à l'heure de la sieste et à proximité de la classe, où auparavant la sieste se passait dans un bâtiment annexe, de l'autre côté de la cour.

Dans le même temps, la municipalité a fait aménager de nouveaux espaces de rangement pour les équipes pédagogiques, refait la toiture de la cantine et va prochainement créer une zone d'ombre dans le jardin d'enfants.





➤ CÉRÉMONIE DES VŒUX

Le 11 janvier dernier, en présence de son conseil municipal, le maire de La Turbie a présenté ses vœux à l'ensemble des Turbiasques.

UNE NOUVELLE NAVETTE AU SERVICE DES TURBIASQUES

Depuis le 1er janvier 2020, une nouvelle navette dessert l'ensemble du territoire turbiasque. Sans réservation préalable, la N5 assure également des correspondances avec la ligne 11 afin de rejoindre Beausoleil et Monaco. ▲



➤ INAUGURATION DE LA NOUVELLE BOUTIQUE DU TROPHÉE D'AUGUSTE

Le 24 septembre dernier, M. Philippe BÉLAVAL, Président du Centre des Monuments Nationaux a inauguré la nouvelle boutique du Trophée d'Auguste, en présence de M. Jean-Jacques RAFFAELE, maire de La Turbie.

Suivie de la signature officielle de la nouvelle convention de partenariat entre la Ville et le Centre des Monuments Nationaux pour les trois années à venir!



➤ LA TURBIE RÉCOMPENSÉE POUR SON INVESTISSEMENT EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

En 2020, La Turbie s'est vu remettre le trophée de l'adaptation au changement climatique/biodiversité. Une distinction significative qui souligne l'engagement de la ville en faveur d'un avenir plus durable.



COMMÉMORATION DU 8 MAI

En raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19, la commémoration du 75^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 s'est tenue en comité restreint. Une cérémonie au cours de laquelle Monsieur le Maire a déposé une gerbe de fleurs au pied du Monument aux Morts.



LES ESTIVALES AU TROPHÉE

Tout au long du mois de juillet, plusieurs représentations se sont tenues au Trophée d'Auguste. Une parenthèse bienvenue en ces temps de crise sanitaire. A noter que toutes les mesures étaient prises afin d'accueillir le public en toute sécurité.

INSTALLATION DE PIGEONNIERS

Afin de faire face à la prolifération des pigeons en ville, la mairie s'était engagée à trouver une solution à ce fléau. C'est chose faite depuis octobre dernier avec l'installation, en collaboration avec l'architecte des Bâtiments de France, de deux pigeonniers.

Le premier a été installé sur le parking des pompiers. Le second, chemin de la batterie.

Ces pigeonniers ont pour but de réguler, dans un premier temps, puis de diminuer la population des pigeons à La Turbie.



EN BREF

« En vue de son classement, l'Office du Tourisme communautaire s'est engagé dans une démarche qualité. Pour ce faire, il a été organisé un audit mystère des BIT et nous sommes heureux de vous annoncer que celui de La Turbie a obtenu la meilleure note avec 96,98%. Nous félicitons chaleureusement Angélique Malbos qui est responsable du Bureau d'Information Touristique. »

« Le 29 septembre dernier, à la Saint Michel, les Turbiasques ont pu assister à la traditionnelle messe chantée dédiée à notre saint patron, conduite par l'évêque de Monaco, Monseigneur Dominique-Marie David venu pour l'installation du père Pasquale Traetta comme curé de notre paroisse, à qui nous souhaitons la bienvenue. »

« L'exposition « il était une voie, le voyage des Romains en Riviera », du 5 au 27 septembre, organisée par la CARF et avec le concours de l'association « les Amis du Trophée » a pu mettre en lumière cette voie Romaine à travers notre territoire et ses vestiges historiques. »



UNE NOUVELLE BRETELLE POUR FLUIDIFIER LE TRAFIC

Afin de désengorger le trafic au sein de notre commune et d'améliorer la desserte de Monaco, une nouvelle bretelle va être créée à La Turbie, à proximité de l'aire de services de Beausoleil, sur l'autoroute A8.

Acté par la signature de la convention de financement en septembre 2019, le permis d'aménager a récemment été délivré par le Maire, au nom de la commune de La Turbie et les travaux vont très rapidement débuter. Dans un premier temps, il s'agira de travaux forestiers afin de délimiter les emprises nécessaires à la création de cette nouvelle bretelle, puis une maintenance sur les filets antichute, disposés le long des parois rocheuses.

- > Diminuer le trafic journalier à La Turbie
- > Fluidifier le trafic sur l'A500, dans le tunnel de Monaco et sur la Moyenne Corniche
- > Créer un nouvel accès à La Principauté de Monaco et aux communes littorales de l'Est du département

Tout a été pensé afin que les nuisances soient le plus minimales possible.

Les travaux se dérouleront dans les emprises du domaine autoroutier sans perturber la circulation de la RD 2564 et les équipes interviendront **uniquement en journée**.

Intégrée au Plan d'Investissement Autoroutier et confirmée fin 2019 par la signature d'une convention définissant ses modalités de cofinancement, la bretelle de Beausoleil devrait permettre de :

CALENDRIER PRÉVISIONNEL



LA TURBIE SERA BIENTÔT DOTÉE D'UN NOUVEAU PÔLE DE SÉCURITÉ



C'est un projet d'envergure qui va très bientôt voir le jour à La Turbie avec la création du nouveau pôle de sécurité.

Ce projet, qui consiste à la rénovation d'une maison acquise par la commune, va permettre de créer un nouveau poste de Police municipale et d'accueillir les Turbiasques dans de bonnes conditions (les locaux actuels n'étant plus en capacité de recevoir l'ensemble de la population).

Afin d'être le plus efficace possible, il était nécessaire de rassembler l'ensemble des services. C'est pourquoi un tout nouveau poste de commandement de crise communale et un nouveau centre de surveillance urbaine seront également installés.

L'objectif ?

Permettre aux services de sécurité d'être les plus efficaces possible, même en cas de crise majeure. Les travaux débuteront avant l'été 2021, pour une livraison prévue à la rentrée 2022.

Concession

REPRISE DES CONCESSIONS FUNÉRAIRES « EN L'ÉTAT D'ABANDON »

Il a été constaté qu'un certain nombre de concessions funéraires sont en mauvais état, voire très dégradées pour certaines et présentent donc des risques accidentels. De ce fait, la commune est en droit de reprendre une concession non entretenue ou abandonnée.

Pour qu'une concession funéraire puisse faire l'objet d'une reprise, il convient qu'elle remplisse trois critères :

- > avoir plus de trente ans d'existence,
- > la dernière inhumation a dû avoir été effectuée il y a plus de 10 ans,
- > être à l'état d'abandon.

L'état d'abandon se caractérise par des signes extérieurs manifestes nuisant au bon ordre et à la décence du cimetière. Ainsi, des concessions « délabrées et envahies par des plantes parasites » sont reconnues à l'état d'abandon.

La reprise des concessions et les droits de la commune sur ces terrains. C'est pourquoi la commune entreprend actuellement la reprise d'une vingtaine de concessions. La procédure qui dure plus de trois ans, permet aux concessionnaires et aux ayants droit d'être informés par un affichage réglementaire. **Si d'ici octobre 2025 et après plusieurs constats, les concessions sont toujours en état d'abandon, le maire saisira le Conseil Municipal qui**

décidera si la reprise des concessions est prononcée ou non.

Un arrêté du Maire prononcera la reprise par la commune des terrains affectés aux concessions.

À partir de Janvier 2025, le Maire pourra alors attribuer à nouveau les terrains des concessions reprises à condition d'avoir respecté au préalable les trois formalités suivantes :

- > Avoir fait procéder à l'exhumation des restes des personnes inhumées dans l'emplacement repris et les avoir fait réunir dans un cercueil,
- > Avoir fait aussitôt réinhumer ces restes dans un emplacement du même cimetière aménagé en ossuaire,
- > Avoir consigné les noms des personnes dans un registre tenu à la disposition du public.

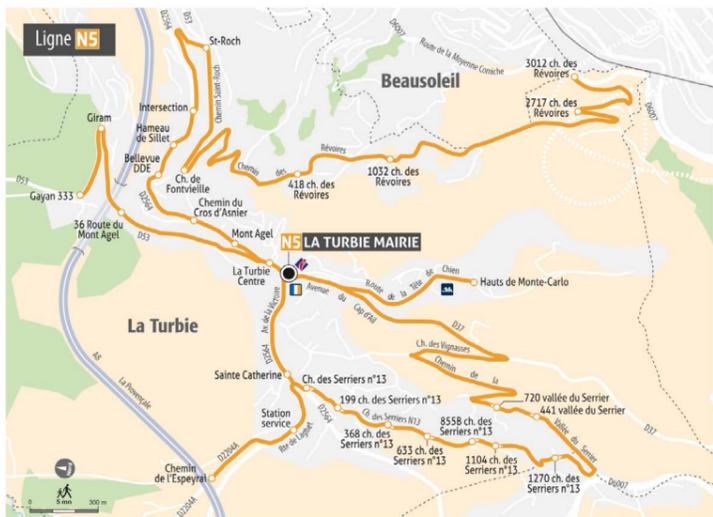


À LA TURBIE, NOUS PRIVILÉGIONS LES TRANSPORTS EN COMMUN

Très concernée par les questions environnementales et notamment la réduction des gaz à effet de serre, La Turbie met l'accent sur l'utilisation des transports en commun.

Avec la ligne 11 reliant La Turbie à Monaco et la navette inter-quartiers N5, la commune a pour volonté de simplifier les trajets de chacun. Modernisation et facilité d'abonnement sont les clés.

LIGNE N5



LÉGENDE		FONCTIONNEMENT	
Terminus	Mairie / Ambassade	Ambassade d'Italie	La navette N5 fonctionne toute l'année avec les mêmes horaires.
Arrêt dans les 2 sens	École	Casino	
Arrêt dans 1 sens	Hôpital / Clinique	Plage	Aucun bus ne circule le 1 ^{er} mai.
Arrêt surélevé pour les personnes à mobilité réduite	Poste	Terrain de football	
Dépositaire Zest	Centre Commercial	Musée	
	Cinéma	Piscine	
	Théâtre	Office de Tourisme	
	Eglise	Gare SNCF	

ABONNEMENT TRANSPORT

Depuis le 1^{er} janvier 2020, vous pouvez voyager en illimité sur tous les réseaux de transport des Alpes-Maritimes grâce au PASS SUD AZUR.

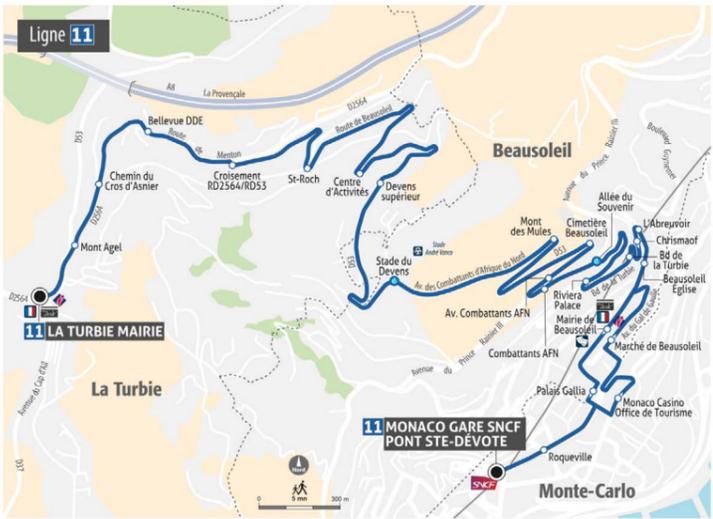
Disponible dans les Alpes-Maritimes et la Principauté de Monaco (depuis septembre 2020), le Pass SUD AZUR est en vente à la Boutique Zest de la gare routière de Menton et dans les gares SNCF.

Cet abonnement mensuel, valable du 1^{er} au dernier jour du mois, vous permet de passer en toute simplicité d'un mode de transport à un autre selon vos déplacements : bus, train et tram.

Modulable, il s'adapte parfaitement à vos besoins selon 7 zones. Vous pouvez acheter 1, 2, 3 zones ou la totalité des zones du département des Alpes-Maritimes. Sur chaque zone, vous aurez accès aux réseaux urbains et réseaux régionaux interurbains ZOU !
Zone 6 (territoire de la CARF) : 38€ par mois
Zones 6 + 4 (CARF + Métropole de Nice) : 63€ par mois
Tout le département : 80€ par mois

Bon à savoir :
Avec la prime transport, bénéficiez de 50% de réduction sur votre abonnement.

LIGNE 11



LÉGENDE		FONCTIONNEMENT	
Terminus	Mairie / Ambassade	Ambassade d'Italie	La ligne 11 fonctionne du lundi au dimanche toute l'année avec les mêmes horaires.
Arrêt dans les 2 sens	École	Casino	
Arrêt dans 1 sens	Hôpital / Clinique	Plage	Aucun bus ne circule le 1 ^{er} mai.
Arrêt surélevé pour les personnes à mobilité réduite	Poste	Terrain de football	
Dépositaire Zest	Centre Commercial	Musée	
	Cinéma	Piscine	
	Théâtre	Office de Tourisme	
	Eglise	Gare SNCF	

LIGNE N5 - Horaires

Du lundi au vendredi Monday to Friday Da lunedì a venerdì	
Arrivée ligne 11 de Monaco	* * 08:05 * * * 12:35 13:35 14:50 16:10 17:36 18:46 20:00
La Turbie Mairie	* 07:05 08:05 09:00 10:00 11:35 12:40 13:40 14:55 16:15 17:40 18:50 20:05
Sainte Catherine	* 07:07 08:07 09:02 10:02 11:37 12:42 13:42 14:57 16:17 17:42 18:52 20:07
Station service	* 07:07 08:07 09:02 10:02 11:37 12:42 13:42 14:57 16:17 17:42 18:52 20:07
Chemin de l'Espéray	06:04 07:09 08:09 09:04 10:04 11:39 12:44 13:44 14:59 16:19 17:44 18:54 20:09
Station service	06:05 07:10 08:10 09:05 10:05 11:40 12:45 13:45 15:00 16:20 17:45 18:55 20:10
Ch. des Serriers n°13	06:06 07:11 08:11 09:06 10:06 11:41 12:46 13:46 15:01 16:21 17:46 18:56 20:11
199 ch. des Serriers n°13	06:07 07:12 08:12 09:07 10:07 11:42 12:47 13:47 15:02 16:22 17:47 18:57 20:12
368 ch. des Serriers n°13	06:08 07:13 08:13 09:08 10:08 11:43 12:48 13:48 15:03 16:23 17:48 18:58 20:13
633 ch. des Serriers n°13	06:09 07:14 08:14 09:09 10:09 11:44 12:49 13:49 15:04 16:24 17:49 18:59 20:14
855B ch. des Serriers n°13	06:10 07:15 08:15 09:10 10:10 11:45 12:50 13:50 15:05 16:25 17:50 19:00 20:15
1104 ch. des Serriers n°13	06:10 07:15 08:15 09:10 10:10 11:45 12:50 13:50 15:05 16:25 17:50 19:00 20:15
1270 ch. des Serriers n°13	06:11 07:16 08:16 09:11 10:11 11:46 12:51 13:51 15:06 16:26 17:51 19:01 20:16
441 vallée du Serrier	06:13 07:18 08:18 09:13 10:13 11:48 12:53 13:53 15:08 16:28 17:53 19:03 20:18
720 vallée du Serrier	06:14 07:19 08:19 09:14 10:14 11:49 12:54 13:54 15:09 16:29 17:54 19:04 20:19
Hauts de Monte-Carlo	06:19 07:24 08:24 09:19 10:19 11:54 12:59 13:59 15:14 16:34 17:59 19:09 20:24
La Turbie Mairie	06:22 07:27 08:27 09:22 10:22 11:57 13:02 14:02 15:17 16:37 18:02 19:12 20:27
Mont Agel	06:24 07:29 08:29 09:24 10:24 11:59 13:04 14:04 15:19 16:39 18:04 19:14 20:29
Chemin du Cros d'Asnier	06:25 07:30 08:30 09:25 10:25 12:00 13:05 14:05 15:20 16:40 18:05 19:15 20:30
Bellevue DDE	06:25 07:30 08:30 09:25 10:25 12:00 13:05 14:05 15:20 16:40 18:05 19:15 20:30
Hameau de Sillet	06:26 07:31 08:31 09:26 10:26 12:01 13:06 14:06 15:21 16:41 18:06 19:16 20:31
Croisement RD2564/RD53	06:27 07:32 08:32 09:27 10:27 12:02 13:07 14:07 15:22 16:42 18:07 19:17 20:32
Ch. De Fontvieille	06:29 07:34 08:34 09:29 10:29 12:04 13:09 14:09 15:24 16:44 18:09 19:19 20:34
418 ch. des Révoires	06:30 07:35 08:35 09:30 10:30 12:05 13:10 14:10 15:25 16:45 18:10 19:20 20:35
1032 ch. des Révoires	06:31 07:36 08:36 09:31 10:31 12:06 13:11 14:11 15:26 16:46 18:11 19:21 20:36
2717 ch. des Révoires	06:32 07:37 08:37 09:32 10:32 12:07 13:12 14:12 15:27 16:47 18:12 19:22 20:37
3012 ch. des Révoires	06:35 07:40 08:40 09:35 10:35 12:10 13:15 14:15 15:30 16:50 18:15 19:25 20:40
2717 ch. des Révoires	06:37 07:42 08:42 09:37 10:37 12:12 13:17 14:17 15:32 16:52 18:17 19:27 20:42
1032 ch. des Révoires	06:38 07:43 08:43 09:38 10:38 12:13 13:18 14:18 15:33 16:53 18:18 19:28 20:43
418 ch. des Révoires	06:40 07:45 08:45 09:40 10:40 12:15 13:20 14:20 15:35 16:55 18:20 19:30 20:45
Ch. De Fontvieille	06:42 07:47 08:47 09:42 10:42 12:17 13:22 14:22 15:37 16:57 18:22 19:32 20:47
St-Roch	06:43 07:48 08:48 09:43 10:43 12:18 13:23 14:23 15:38 16:58 18:23 19:33 20:48
Croisement RD2564/RD53	06:44 07:49 08:49 09:44 10:44 12:19 13:24 14:24 15:39 16:59 18:24 19:34 20:49
Hameau de Sillet	06:45 07:50 08:50 09:45 10:45 12:20 13:25 14:25 15:40 17:00 18:25 19:35 20:50
Bellevue DDE	06:45 07:50 08:50 09:45 10:45 12:20 13:25 14:25 15:40 17:00 18:25 19:35 20:50
Chemin du Cros d'Asnier	06:46 07:51 08:51 09:46 10:46 12:21 13:26 14:26 15:41 17:01 18:26 19:36 20:51
Mont Agel	06:46 07:51 08:51 09:46 10:46 12:21 13:26 14:26 15:41 17:01 18:26 19:36 20:51
36 Route du Mont Agel	06:47 07:52 08:52 09:47 10:47 12:22 13:27 14:27 15:42 17:02 18:27 19:37 20:52
Giram	06:48 07:53 08:53 09:48 10:48 12:23 13:28 14:28 15:43 17:03 18:28 19:38 20:53
Gayan 333	06:50 07:55 08:55 09:50 10:50 12:25 13:30 14:30 15:45 17:05 18:30 19:40 20:55
Giram	06:51 07:56 08:56 09:51 10:51 12:26 13:31 14:31 15:46 17:06 18:31 19:41 20:56
36 Route du Mont Agel	06:52 07:57 08:57 09:52 10:52 12:27 13:32 14:32 15:47 17:07 18:32 19:42 20:57
La Turbie Centre	06:53 07:58 08:58 09:53 10:53 12:28 13:33 14:33 15:48 17:08 18:33 19:43 20:58
La Turbie Mairie	06:55 08:00 09:00 09:55 10:55 12:30 13:35 14:35 15:50 17:10 18:35 19:45 21:00
Départ ligne 11 de Monaco	07:00 08:05 * 09:44 11:05 12:37 13:35 15:05 16:21 17:41 18:55 * *

Samedi dimanche et jours fériés toute l'année Saturday Sunday and public holidays all year round Sabato domenica e giorni festivi tutto l'anno	
Arrivée ligne 11 de Monaco	* 07:30 * 09:30 * 11:30 * 13:30 * 15:30 * 17:30 * 19:30
Turbie Mairie	06:35 07:35 08:35 09:35 10:35 11:35 12:35 13:35 14:35 15:35 16:35 17:35 18:35 19:35
nte Catherine	06:37 07:37 08:37 09:37 10:37 11:37 12:37 13:37 14:37 15:37 16:37 17:37 18:37 19:37
tion service	06:37 07:37 08:37 09:37 10:37 11:37 12:37 13:37 14:37 15:37 16:37 17:37 18:37 19:37
min de l'Espéray	06:39 07:39 08:39 09:39 10:39 11:39 12:39 13:39 14:39 15:39 16:39 17:39 18:39 19:39
tion service	06:40 07:40 08:40 09:40 10:40 11:40 12:40 13:40 14:40 15:40 16:40 17:40 18:40 19:40
des Serriers n°13	06:41 07:41 08:41 09:41 10:41 11:41 12:41 13:41 14:41 15:41 16:41 17:41 18:41 19:41
3 ch. des Serriers n°13	06:42 07:42 08:42 09:42 10:42 11:42 12:42 13:42 14:42 15:42 16:42 17:42 18:42 19:42
3 ch. des Serriers n°13	06:43 07:43 08:43 09:43 10:43 11:43 12:43 13:43 14:43 15:43 16:43 17:43 18:43 19:43
3 ch. des Serriers n°13	06:44 07:44 08:44 09:44 10:44 11:44 12:44 13:44 14:44 15:44 16:44 17:44 18:44 19:44
38 ch. des Serriers n°13	06:45 07:45 08:45 09:45 10:45 11:45 12:45 13:45 14:45 15:45 16:45 17:45 18:45 19:45
34 ch. des Serriers n°13	06:45 07:45 08:45 09:45 10:45 11:45 12:45 13:45 14:45 15:45 16:45 17:45 18:45 19:45
70 ch. des Serriers n°13	06:46 07:46 08:46 09:46 10:46 11:46 12:46 13:46 14:46 15:46 16:46 17:46 18:46 19:46
1 vallée du Serrier	06:48 07:48 08:48 09:48 10:48 11:48 12:48 13:48 14:48 15:48 16:48 17:48 18:48 19:48
1 vallée du Serrier	06:49 07:49 08:49 09:49 10:49 11:49 12:49 13:49 14:49 15:49 16:49 17:49 18:49 19:49
ats de Monte-Carlo	06:54 07:54 08:54 09:54 10:54 11:54 12:54 13:54 14:54 15:54 16:54 17:54 18:54 19:54
Turbie Mairie	06:57 07:57 08:57 09:57 10:57 11:57 12:57 13:57 14:57 15:57 16:57 17:57 18:57 19:57
nt Agel	06:59 07:59 08:59 09:59 10:59 11:59 12:59 13:59 14:59 15:59 16:59 17:59 18:59 19:59
emin du Cros d'Asnier	07:00 08:00 09:00 10:00 11:00 12:00 13:00 14:00 15:00 16:00 17:00 18:00 19:00 20:00
lievue DDE	07:00 08:00 09:00 10:00 11:00 12:00 13:00 14:00 15:00 16:00 17:00 18:00 19:00 20:00
meau de Sillet	07:01 08:01 09:01 10:01 11:01 12:01 13:01 14:01 15:01 16:01 17:01 18:01 19:01 20:01
isement RD2564/RD53	07:02 08:02 09:02 10:02 11:02 12:02 13:02 14:02 15:02 16:02 17:02 18:02 19:02 20:02
. De Fontvieille	07:04 08:04 09:04 10:04 11:04 12:04 13:04 14:04 15:04 16:04 17:04 18:04 19:04 20:04
8 ch. des Révoires	07:05 08:05 09:05 10:05 11:05 12:05 13:05 14:05 15:05 16:05 17:05 18:05 19:05 20:05
12 ch. des Révoires	07:06 08:06 09:06 10:06 11:06 12:06 13:06 14:06 15:06 16:06 17:06 18:06 19:06 20:06
12 ch. des Révoires	07:07 08:07 09:07 10:07 11:07 12:07 13:07 14:07 15:07 16:07 17:07 18:07 19:07 20:07
12 ch. des Révoires	07:10 08:10 09:10 10:10 11:10 12:10 13:10 14:10 15:10 16:10 17:10 18:10 19:10 20:10
17 ch. des Révoires	07:12 08:12 09:12 10:12 11:12 12:12 13:12 14:12 15:12 16:12 17:12 18:12 19:12 20:12
12 ch. des Révoires	07:13 08:13 09:13 10:13 11:13 12:13 13:13 14:13 15:13 16:13 17:13 18:13 19:13 20:13
1 ch. des Révoires	07:15 08:15 09:15 10:15 11:15 12:15 13:15 14:15 15:15 16:15 17:15 18:15 19:15 20:15
De Fontvieille	07:17 08:17 09:17 10:17 11:17 12:17 13:17 14:17 15:17 16:17 17:17 18:17 19:17 20:17
Roch	07:18 08:18 09:18 10:18 11:18 12:18 13:18 14:18 15:18 16:18 17:18 18:18 19:18 20:18
isement RD2564/RD53	07:19 08:19 09:19 10:19 11:19 12:19 13:19 14:19 15:19 16:19 17:19 18:19 19:19 20:19
meau de Sillet	07:20 08:20 09:20 10:20 11:20 12:20 13:20 14:20 15:20 16:20 17:20 18:20 19:20 20:20
lievue DDE	07:20 08:20 09:20 10:20 11:20 12:20 13:20 14:20 15:20 16:20 17:20 18:20 19:20 20:20
emin du Cros d'Asnier	07:21 08:21 09:21 10:21 11:21 12:21 13:21 14:21 15:21 16:21 17:21 18:21 19:21 20:21
nt Agel	07:21 08:21 09:21 10:21 11:21 12:21 13:21 14:21 15:21 16:21 17:21 18:21 19:21 20:21
Route du Mont Agel	07:22 08:22 09:22 10:22 11:22 12:22 13:22 14:22 15:22 16:22 17:22 18:22 19:22 20:22
am	07:23 08:23 09:23 10:23 11:23 12:23 13:23 14:23 15:23 16:23 17:23 18:23 19:23 20:23
an 333	07:25 08:25 09:25 10:25 11:25 12:25 13:25 14:25 15:25 16:25 17:25 18:25 19:25 20:25
am	07:26 08:26 09:26 10:26 11:26 12:26 13:26 14:26 15:26 16:26 17:26 18:26 19:26 20:26
Route du Mont Agel	07:27 08:27 09:27 10:27 11:27 12:27 13:27 14:27 15:27 16:27 17:27 18:27 19:27 20:27
Turbie Centre	07:28 08:28 09:28 10:28 11:28 12:28 13:28 14:28 15:28 16:28 17:28 18:28 19:28 20:28
Turbie Mairie	07:30 08:30 09:30 10:30 11:30 12:30 13:30 14:30 15:30 16:30 17:30 18:30 19:30 20:30
part ligne 11 de Monaco	07:44 * 09:44 * 11:44 * 13:44 * 15:44 * 17:44 * 19:44 *

LIGNE 11

Tous les jours et jours fériés Everyday and public holidays Tutti i giorni e giorni festivi	
La Turbie Mairie	7:00 7:05 8:15 8:40 11:20 12:35 13:50 15:05 16:30 17:40 18:55
Mont-Agel	7:00 7:05 8:16 9:41 11:21 12:36 13:51 15:05 16:30 17:40 18:55
Chemin du Cros d'Asnier	7:01 7:06 8:16 9:41 11:21 12:36 13:51 15:06 16:31 17:41 18:56
Bellevue DDE	7:02 7:07 8:18 9:43 11:23 12:38 13:53 15:07 16:32 17:42 18:57
RD2564/RD63	7:03 7:08 8:19 9:44 11:24 12:39 13:54 15:08 16:33 17:43 18:58
Saint Roch	7:05 7:10 8:21 9:46 11:26 12:41 13:56 15:10 16:35 17:45 19:00
Centres d'Activités	7:07 7:12 8:24 9:49 11:29 12:44 13:59 15:12 16:37 17:47 19:02
Devens Supérieur	



VOTRE MAIRIE SE MODERNISE

C'était une volonté de la municipalité, c'est désormais chose faite. Les travaux de réaménagement de l'accueil de la mairie ont débuté le 15 février afin d'offrir aux administrés un espace bien plus fonctionnel et pouvant répondre aux attentes de chacun.

Véritable vitrine de la mairie, l'accueil est un point central par lequel de nombreux administrés passent pour leurs démarches diverses. C'est pourquoi la commune a souhaité le moderniser et le rendre le plus accessible possible.

La municipalité, en collaboration avec les équipes d'Ellipse (entreprise qui a conçu le projet et réalisera l'ensemble des travaux), a repensé chaque espace afin de les rendre plus ergonomiques.

Le bureau État civil pourra recevoir du public de manière bien plus confidentielle, les techniciennes de surface bénéficieront d'un local dans lequel elles pourront entreposer l'ensemble de leurs matériels et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite sera améliorée. Crise sanitaire oblige, tout a été pensé afin de respecter les normes Covid et mesures d'hygiène en vigueur. L'objectif étant de réduire le temps d'attente en mairie.

↳ Pendant toute la durée des travaux (du 15 février 2021 au 2 avril 2021), l'accueil sera délocalisé dans la salle du conseil, mais continuera évidemment de recevoir du public (sur rendez-vous uniquement).

Pour rappel, la mairie est ouverte de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

La nouvelle équipe du C.C.A.S.

Organisme présidé par le maire et animé par sa Vice-Présidente, Sandrine ROCCA-PENTA, le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) est chargé de la politique sociale de la commune.

Son action vise d'une part à entretenir le lien intergénérationnel et d'autre part à soutenir, dans la mesure de ses capacités, les Turbiasques en difficulté.

Le C.C.A.S. renseigne sur les aides existantes et apporte un soutien administratif dans le montage des demandes d'aide. Pour les dossiers les plus complexes, le C.C.A.S. travaille en relation avec l'assistante sociale du Département.

Il assure le suivi des demandes d'aides sociales : placement ou maintien, carte d'invalidité, dossier Allocation de Solidarité pour Personnes Âgées (ASPA), obligation alimentaire, aide ménagère.

↳ Le secrétariat du C.C.A.S. accueille les Turbiasques les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 8h30 à 12h et de 14h à 16h ou par téléphone au 04 92 41 51 65.

Composition du nouveau conseil d'administration du C.C.A.S. :

Le Maire : *Président du C.C.A.S.*
 Sandrine PENTA : *Vice-Présidente du C.C.A.S. et Adjointe*
 Annick CHAMPION : *Adjointe, Administratrice du C.C.A.S.*
 Catherine BARRA : *Conseillère Municipale, Administratrice du C.C.A.S.*
 Elisabeth DOMINICI : *Conseillère Municipale, Administratrice du C.C.A.S.*
 Philippe MATZ : *Conseiller Municipal, Administrateur du C.C.A.S.*
 Brigitte TAPIERO : *Conseillère Municipale, Administratrice du C.C.A.S.*
 Liliane AUTHIER : *Administratrice du C.C.A.S.*
 Anthony BRUNAIN : *Administrateur du C.C.A.S.*
 Marie JUAN : *Administratrice du C.C.A.S.*
 Corinne LAPORTE-RIOU : *Administratrice du C.C.A.S.*
 Yva SEVEON : *Administratrice du C.C.A.S.*
 Luce SIMOND : *Administratrice du C.C.A.S.*



GROUPE MAJORITAIRE

La majorité municipale unie autour de Jean-Jacques RAFFAELE a été largement élue avec un soutien massif de la part des Turbiasques en mars dernier. Ce résultat a mis en évidence l'adhésion des habitants de notre commune tout d'abord au bilan que nous vous avons présenté, mais aussi au programme que nous mettrons en œuvre durant ce mandat.

Tous les élus de la majorité se sont pleinement mobilisés pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire que notre pays traverse depuis le printemps 2020. Cette mobilisation a permis de protéger les plus fragiles d'entre nous, d'assurer le suivi des recommandations gouvernementales, d'organiser la vie quotidienne pour tous et de soutenir les personnes directement impactées par les mesures de restriction.

Unis et solidaires, le Maire et ses élus ont œuvré pour que La Turbie traverse cette épreuve dans les meilleures conditions possibles. Malheureusement, ce ne fut pas le cas de tous puisque la minorité du conseil Municipal a préféré, comme d'habitude, stigmatiser et mettre en cause de manière systématique l'action municipale et tout le travail accompli pour le bien commun et l'intérêt général. La majorité municipale, tout en faisant face à la crise de la Covid, a continué de travailler sur les dossiers structurants qui engagent l'avenir de notre belle commune.

Face aux conséquences économiques, sociales et parfois psychologiques de cette crise, l'ensemble des élus du groupe « La Turbie, c'est vous », restent plus que jamais concentrés et à votre écoute pour surmonter ensemble cette période si difficile.

GROUPE MINORITAIRE

Groupe « ENSEMBLE POUR LA TURBIE »

« Chers ami(e)s Turbiascs,
 Voici notre premier contact officiel depuis la pandémie, une crise qui nous a tous touchés à différents niveaux : difficultés financières pour nos commerçants, des confinements pas toujours bien assimilés, perte du contact social. En bref de notre savoir-vivre !
 Nous aussi, modestement, nous avons été éprouvés avec des élections qui n'ont pas pu être représentatives en raison d'une très forte abstention, du jamais vu à la Turbie !

Pour autant, nous avons toujours voulu rester à vos côtés. Nous avons fait fi du manque de dialogue avec Monsieur le Maire pour que votre souffrance soit la plus limitée possible : Nous nous devons d'être unis pour votre protection.
 Ainsi, nous n'avons pas hésité à intervenir à plusieurs reprises : exonération des taxes pour nos commerçants, arrêt des désinfections dangereuses des rues, distribution des masques de porte à porte, réouverture du marché, demande d'achats de masques pour enfants.

En attendant, remercions tous les acteurs de la société qui prennent des risques durant cette pandémie : Personnel de santé, pompiers, pharmacien, personnel scolaire, policiers, gendarmes, commerçants, et employés municipaux. »

Jean-Philippe GISPALOU
 Conseiller Municipal d'Opposition

URGENCES

S.A.M.U. : 15
SAPEURS-POMPIERS DE LA TURBIE : 18
ERDF Urgences : 09 72 67 50 06
GRDF Urgences : 08 00 47 33 33
Gendarmerie Nationale : 04 93 41 09 51
 31 chemin du Moulin
Police Municipale : 04 92 41 51 66
 Rue des Combattants en AFN
Centre antipoison de Marseille : 04 91 75 25 25

ADMINISTRATIONS ET SERVICES PUBLICS

Mairie : 04 92 41 51 61
 Avenue de la Victoire
 accueil@ville-la-turbie.fr
 Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h & 14h à 17h
Déchèterie communautaire : 04 93 35 94 30
 Route des Carrières de la Cruelle
 Du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h (Jusqu'à 19h du 15 juin au 15 sept.)
Allo Encombrants : 0800 080 350
 La Poste : 04 92 41 34 15
 2, Place Neuve
 Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 - Jeudi et samedi de 9h à 12h
Point Informations Tourisme : 04 83 93 95 31
 2, Place Detras
 laturbie-tourisme@menton-riviera-merveilles.fr
Communauté d'Agglomération de la Riviera Française : 04 92 41 80 30
 16 Rue Villarey 06500 MENTON
 environnement@carf.fr
 Du lundi au vendredi de 8h30-12h et 14h-16h30
SIVOM de Villefranche-Sur-Mer : 04 93 01 86 60
 4, Rue de L'Esquiaou 06231
Ecole maternelle : 04 93 41 16 29
 Place Neuve
 ecole.0060997b@ac-nice.fr
Ecole primaire : 04 93 41 14 56
 Allée du Stade
 ecole.0060945V@ac-nice.fr
Trophée d'Auguste : 04 93 41 20 84
 Cours Albert 1er de Monaco
 la-turbie@monuments-nationaux.fr
Médiathèque Intercommunale : 04 93 35 41 45
 4, rue Empereur Auguste
 mediatheque.laturbie@sivom-villefranche.org
Piscine Municipale : 04 93 41 23 12
 Route de la Tête de Chien
Paroisse du Saint-Esprit : 04 97 03 28 93
 4, Place Saint Jean

MÉDICAL ET PARAMÉDICAL

Pharmacie de La Turbie : 04 93 41 16 50
 6, avenue du Général de Gaulle

Médecins généralistes

> Barbara Andreis : 04 93 41 23 89
 11, Route de Menton
 > Oliver Rees : 04 93 41 23 89
 11, Route de Menton
 > Thierry Galopin : 04 93 41 08 36
 25, avenue de la Victoire

Infirmiers(ères)

> Liliane Authier : 06 87 74 00 13
 61 Route de Menton
 > Jocelyn Gerion : 06 26 42 72 39
 4, Avenue de Cap d'Ail
 > Bruno Frangamar
 61, Route du Mont Agel
 > Petit Laurence : 06 81 35 89 65
 61, Route de Menton
 > Alexandre Richardot : 06 83 68 11 02
 61, Route de Menton

Kinésithérapeutes

> Audrey Cravero : 04 93 17 52 25
 1, Cours Albert 1^{er}
 kine.cravero@gmail.com
 > Rebecca Roux : 06 09 99 72 07
 Place du Mont Bataille
 > Magdalena Plachecka : 07 60 30 90 29
 Place du Mont Bataille
 > Adina Clemens : 07 86 51 24 94
 Place du Mont Bataille
 > Minorica Romaniuc : 06 86 07 82 88
 8, Route du Mont-Agel
 > Amelie Barthelemy : 06 62 09 23 43

Naturopathes/ Réflexologue/Access consciousness

Karine Janot-Delmas : 06 12 67 33 18
 karine@naturoetconscience.com

MASSA Mathieu, Léo, Dominique / 13 Septembre 2020
 CHELI Léa, Etodie, Marie / 25 Septembre 2020
 PAGLIAI Emmanuel-Andréa / 1er Novembre 2020
 KLATT Joseph, Patrick, Richard / 3 Novembre 2020
 BEAUMONT Gabin, Dominique, René / 9 Novembre 2020
 CERVONI Hécaté, Anne, Louise / 14 Novembre 2020
 MONS Charlotte, Valentina / 4 Décembre 2020
 DAMOTTE Julien, Jean-Pascal, Georges / 24 Décembre 2020

Ils nous ont quittés

BARBERA Marie, Madeleine veuve PEYRAN / 14.08.2019
 DALUZEAU Gérard, Serge, Alain / 15.08.2019
 MARINO Joséphine, Marie veuve D'AMICO / 28.08.2019
 FRANCO Etienne, Emile, Nicolas / 03.09.2019
 CASOLARI Regner, Ernest / 09.09.2019
 MONTJAUX Francine, Andrée, Armande veuve MAUZAC / 12.09.2019
 ANGIOLINI Guy, Gérard / 26.10.2019
 WECK Monique, Françoise, Pauline épouse RICHARD / 03.11.2019
 GRANDI Henri, Jérôme / 11.11.2019
 CECCARINI Ange, Louis / 02.12.2019
 GIORDAN Michel, Claude, Joseph / 12.12.2019
 NANNI Etienne / 06.01.2020
 GROULEAU Christian, Jean-Marie, Georges / 12.01.2020
 ROSSI Raphaelle veuve GARGANI / 13.01.2020
 PACINI Marie, Antoinette épouse NÉRI / 19.01.2020
 FRANCO André Laurent Joseph Michel / 04.02.2020
 MARSALA Jean-Luc / 11.02.2020

NÉRI Louis, Walter / 17.02.2020
 BORDAS Jacques / 21.02.2020
 COMBALUZIER José, Paul / 28.03.2020
 MANFREDI Marie veuve BORDAS / 05.04.2020
 GHERARDINI Lydie, Armande veuve BASSO / 06.04.2020
 USCLOT Paulette, Simonne, Suzanne / 08.04.2020
 ROMAN Mario, Olivo / 21.04.2020
 TRÉZEL Marcelle, Albertine, Louise veuve FERREUX / 05.06.2020
 MAGRO Joseph / 15.06.2020
 FONTENIL Olivier / 22.06.2020
 FREU Jacques, Louis, Marie / 11.07.2020
 GODET André, Elie / 20.07.2020
 DUPONT Alex, Jacques, René / 01.08.2020
 TELLIER Paule, Arlette / 25.09.2020
 LEOSZEWSKI Zygmunt / 03.10.2020
 VINCENT Gabrielle, Josette veuve VAJRA / 05.10.2020
 DELARUE Christiane, Françoise / 07.11.2020
 VINCENT Janine, Marcelle veuve MELCHIORRE / 23.12.2020
 VIGUIER Jean-Luc, François, Gilbert / 26.12.2020

Ils se sont dit oui

MARIAGE
 POUZOULET Nathalie, Collins & BARDIES Grégory-Alban, Guillaume / 16.07.2019
 PAIRONE Elodie, Laurence & CHELI Anthony, Auguste, Marc / 02.08.2019
 DENIS Philippe, Robert, Jacques & ANDRIEU Jessica, Désirée / 07.09.2019
 COGUET Jordane, Raymonde, Gilberte & COURBOT Michaël, Alain, Christian / 19.09.2019
 BOUCABELLE Thomas, Julien & MORES Sara / 19.10.2019
 GABRIELLI Jean-Philippe & OVALLE PEREA Maria Camila / 04.01.2020

Ostéopathes

> Isabelle Mainguet Fischer : 06 10 55 20 78
 8, route du Mont Agel
 osteomainguet@yahoo.fr
 > Valentin Lopez : 06 58 11 95 90
 19, Avenue de la Victoire
 lopez.vr@gmail.com
 > Chloé Mignon : 06 34 04 29 83
 8, route du Mont Agel
 chloe.osteo@hotmail.fr
 > Audrey Cravero : 04 93 17 52 25
 1, Cours Albert 1er
 kine.cravero@gmail.com

Relaxologue et consultante en relation d'aide

Patricia Butori : 06 77 13 64 56
 8, route du Mont Agel

Art-thérapeute gestion du stress, yoga et méditation

Regine Leone : 06 77 06 85 63
 Route de la tête de chien

Pédicure-Podologue

Aline Coimbra-Moreira : 06 64 88 97 36
 8, route du Mont Agel

Psychologue

Elisabeth Avis Pokoj : 06 62 09 03 93
 4, Cours Albert 1^{er}

Dentistes

> Barbara Pittaluga : 04 92 41 00 00
 10, Place Detras
 > Benjamin Naman : 04 93 98 98 98
 4, Cours Albert 1er

Educatrice spécialisée diplômée d'état

Sandrine Penta : 06 86 87 49 21

Vétérinaire

1000 PATTES : 04 93 41 01 46
 7, Place de l'Eglise
 mille.pattes06@orange.fr

LECOMTE Karine & NICOLAS Mickaël / 18.01.2020
 ESPOSITO Olivier, Jean-Marc & GOTI Tiffanie, Gina, Véronique / 28.02.2020
 LUCI Enzo & MIQUET Morgane, Sabine / 25.07.2020
 BRIGNONE Letizia & RUELLET Gauthier, Gabriel, Jackie / 17.08.2020
 CHEVALIER Laurent, Michel, Pascal, Stéphane & PIZZICHINI Françoise, Nicole, Jeanne / 12.09.2020
 SALOMON Christian, Sylvain, Sébastien & FALCE Véronique, Simone / 12.09.2020
 TARNOWSKA Anna, Ewa & BEYMA Christophe, Pierre / 26.09.2020

PACS

POLITANO Joël, Julien, Marc & SFORZA Martine, Germaine, Gabrielle / 20.01.2020
 DOYEN Sacha, Georges, Armand, Arnold, Marie & HUBERT Sandra, Anaïs, Marine / 07.07.2020
 MICELI Carole & CORVEZ Maxime, Florian, Pierrick / 10.08.2020
 DE FRANCESCO Sabrina, Dominique, Natalie & VENDETTI Marc, Alain / 06.10.2020
 MARTINEZ Hélène, Christiane, Luana & RATTO Jérémy, David, Yvon / 26.10.2020
 SIGALAT David, Nicolas, Gabriel & GERLING Camille / 28.10.2020
 GUYOMARD Gwenaëlle, Elise, Catherine & JUAN Julien, Jean-François, André / 28.10.2020
 SKOCIR Marie-Reine, Thérèse, Mathilde & BERRUTO Mathieu, André, Antoine / 29.10.2020
 WOLOCH Jean, Pierre, William & RATTI Jessica, Pascale, Nicole / 19.11.2020
 GARCIA Jérôme, Albert, François & RIGAL Océane, Marie, Yvonne / 02.12.2020

CALENDRIER ÉVÉNEMENTIEL 2021

Malgré la crise sanitaire qui paralyse notre commune depuis plus d'un an maintenant, la municipalité se doit de préparer l'avenir. Et avec cela, les prochains évènements qui égaieront la vie de La Turbie. Évidemment, ce calendrier est susceptible d'être modifié.

AVRIL

JEUDI 1^{er} AVRIL
 18H30 - Jeudi Saint - Eglise

VENDREDI 2 AVRIL

15H - Célébration Vendredi Saint - Eglise
 18H30 - Chemin de croix - Village

SAMEDI 3 AVRIL

21H - Veillée Pascale - Eglise

DIMANCHE 4 AVRIL

10H - Messe de Pâques et chorale - Eglise

MAI

SAMEDI 8 MAI

11H - Victoire du 8 mai 1945 - Mairie
 11H10 - Rassemblement - Cimetière

JUIN

DIMANCHE 13 JUIN

Elections régionales & départementales

VENDREDI 18 JUIN

18H - Appel du 18 juin - Square

DIMANCHE 20 JUIN

Elections régionales & départementales

Premières communions - Eglise

LUNDI 21 JUIN

Fête de la musique - Mairie

MERCREDI 23 JUIN

19H - Procession et apéritif offert - Place Saint Jean
 20H - Fête de la Saint-Jean et feu Place Saint Jean

SAMEDI 26 JUIN

19H - Dîner de l'association Saint-Michel

19H - Gala de fin d'année de danse par l'ASCT
 Danse - Salle Polyvalente

DIMANCHE 27 JUIN

Vide grenier organisé par l'APT - Place Neuve

JUILLET

MARDI 6 JUILLET

20H30 - MUSICALES DU TROPHEE par ARS Viva - Eglise

MARDI 13 JUILLET

20H - Soupe au pistou & Bal par le Comité des fêtes - Place Neuve

RÉFÉRENTS DE QUARTIERS

Pour être au plus proche des Turbiasques, l'équipe municipale a nommé un ou plusieurs référents par secteur géographique auxquels les habitants peuvent s'adresser directement pour signaler un problème, suggérer des améliorations ou demander un renseignement.

SECTEUR 1 - Hauts de Monte-Carlo
 Hélène GROUSSELLE - helene.grousselle@ville-la-turbie.fr
 Bernard TAPIERO - bernard.tapiero@ville-la-turbie.fr
 BRIGITTE TAPIERO - btapiero@yahoo.fr

SECTEUR 2 - Serriers
 Annick CHAMPION - annick.champion@ville-la-turbie.fr
 Michael IMPAGLIAZZO - belloubustou@gmail.com

SECTEUR 3 - Route du Mont-Agel - Gayan - Giram
 Laure CHIBANE - laure.chibane@gmail.com
 Christine GRITTELLA - de.lapaz@wanadoo.fr
 Alexandre FREU - alexandre.freu@gmail.com

20H - MUSICALES DU TROPHEE par ARS Viva - Eglise

MERCREDI 14 JUILLET

10H15 - Fête Nationale - Square
 11h - Apéritif - Parvis de la Mairie

MARDI 20 JUILLET

20H30 - MUSICALES DU TROPHEE par ARS Viva - Eglise

MARDI 27 JUILLET

20H30 - MUSICALES DU TROPHEE par ARS Viva - Eglise

VENDREDI 30 JUILLET

20H30 MUSICALES DU TROPHEE par ARS Viva - Eglise

AOÛT

DIMANCHE 8 AOÛT

12H - Pan bagnat party par le Comité des fêtes - Village
 14H - Concours de boules carrées par le Comité des fêtes - Village

SAMEDI 14 AOÛT

20H - Bal des Pompiers - Place Neuve

DIMANCHE 15 AOÛT

10H - Messe de l'Assomption et procession - Eglise
 18H30 - Messe de la Saint-Roch - Saint-Roch

SEPTEMBRE

VENDREDI 3 SEPTEMBRE

11H - Libération de La Turbie - Square
 11H30 - Apéritif d'honneur - Parvis de la Mairie

SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 SEPTEMBRE

Exposition des artistes de La Turbie

DIMANCHE 12 SEPTEMBRE

33^{ème} course du Trophée par l'ASCT Course

DIMANCHE 19 SEPTEMBRE

10 À 18H - Journée Romaine - Trophée d'Auguste

MARDI 28 SEPTEMBRE

Veillée de la Saint-Michel - Messe

18H30 - Messe, procession et apéritif - Eglise

MERCREDI 29 SEPTEMBRE

10H - Chorale Saint-Michel - Eglise

11H30 - Apéritif d'honneur - Salle Polyvalente

OCTOBRE

SAMEDI 2 OCTOBRE

20H30 - Dîner dansant Saint-Michel - Salle polyvalente

DIMANCHE 31 OCTOBRE

17H - Roumpa Pignata - Place Neuve
 18H - Halloween - Salle polyvalente

NOVEMBRE

LUNDI 1^{er} NOVEMBRE

10h - Messe - Eglise
 14h - Bénédiction des tombes - Eglise

MARDI 2 NOVEMBRE

18h30 - Messe des défunts - Eglise

JEUDI 11 NOVEMBRE

10h - Messe & chorale Saint-Michel - Eglise
 11h - Cérémonie - Cimetière
 11h45 Apéritif d'honneur - Parvis de la Mairie

DÉCEMBRE

VENDREDI 3 DÉCEMBRE

17H - Inauguration des illuminations de Noël et de la boîte aux lettres du Père Noël - Mairie

SAMEDI 4 DÉCEMBRE

JOURNÉE ENTIÈRE - Téléthon - Place Neuve

VENDREDI 10 AU DIMANCHE 12 DÉCEMBRE

Trail de Noël

DU VENDREDI 17 AU DIMANCHE 19 DÉCEMBRE

Marché de Noël

VENDREDI 17 DÉCEMBRE

17H - Chants de Noël des enfants - Salle polyvalente

SAMEDI 18 DÉCEMBRE

20h30 - Concert de Noël & Vin chaud - Eglise

DIMANCHE 19 DÉCEMBRE

13H30 - Arbre de Noël des Pompiers - Salle Corail

DU VENDREDI 24 DÉCEMBRE 2021

AU DIMANCHE 2 JANVIER 2022

Exposition des crèches

VENDREDI 24 DÉCEMBRE

MINUIT - Veillée et messe de Noël - Eglise

VENDREDI 31 DÉCEMBRE

20H - Réveillon de la Saint-Sylvestre par le Comité des fêtes - Salle polyvalente

20H - Messe TE DEUM - Eglise

SECTEUR 7a - Vieux-Village
 Elisabeth DOMINICI - dominici.elisabeth@gmail.com
 Bernard GELB - gelb.lt.06@gmail.com

SECTEUR 7b - Village Ouest
 Philippe MATZ - pmatz@orange.fr

SECTEUR 8 - Village Nord
 Valentin LOPEZ - valentin.lopez@ville-la-turbie.fr

SECTEUR 9 - Fontvieille
 Sandrine PENTA - sandrine.rocca@ville-la-turbie.fr

Etat civil

Avis de naissance, mariage, pass et décès intervenus depuis la 7 juin 2019 et concernant les familles qui nous ont donné l'autorisation de publier.

Bienvenue aux nouveaux petits Turbiasques

MASSON Ruben, Georges, Théodore / 7 Juin 2019
 PAMPALONI Vadim, Claude, Alexandre / 12 Juin 2019
 CACCHIONNI Lino, Bruno, Alain / 21 Juin 2019
 REVEST Claire, Emilia, Marie, Germaine / 12 Juillet 2019
 DERIU Ethan, Philippe, Jean / 26 Juillet 2019
 LO VERDE Neela / 1er Août 2019
 MACHADO DA CUNHA Léana / 16 Août 2019
 FERREIRA RODRIGUES Bernardo, José / 12 Septembre 2019
 RAFANIELLO Chiara, Serena, Mathilde / 22 Septembre 2019
 TANQUERAY Aaron, Franck, Serge / 12 Décembre 2019
 OLIVIER Aaron, Edan, Charles / 16 Décembre 2019
 FARRUGGIA Anna, Clara / 18 Janvier 2020
 BOVINET Valentine, Manon, Emma / 27 Janvier 2020
 ABADIE Rafa, Marcel, Yvan / 16 Février 2020
 SIMONNET Julia, Béatrice / 18 Février 2020
 DARMONT Paul, Jules, Augustin / 25 Juillet 2020
 GILBERT Charlie, Aline, Emilie / 1er Août 2020
 CLOUPET Laura, Isabelle, Liliane / 3 Septembre

CONSOMMONS LOCAL

Faisons vivre notre commerce

